

## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

1. Identification du puits		
Nom du puits	Oil Selections No 23	
Numéro du puits	A097	
MRC	L'Assomption	
Municipalité	L'Assomption	

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	David Fortin		
Inspecteur	ierre-François Côté		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-06-19		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	9h15 à 10h00		
Conditions météorologiques	Nuageux		
Température ambiante (°C)	20		

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique				
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique				
GMI Gasurveyor 500 Détecteur de gaz				
Détecteur 4 gaz				
GPS Garmin GPSmap 62sc				

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)						
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel			
1							
2							
3							
4							
	Témoignages						
1							
2							
3							
4							



## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain			
Élément à vérifier	Description		
Type de terrain	Champs agricole		

7. Indices en surface d'anciens forages	
Туре	Mode de récupération suggéré
	Commentaires

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique					
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires	
GDH	45,8786389	-73,3731944			
SIGPEG	45,8787031	-73,3730356			
Imagerie	45,8787386	-73,3729673			

Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signa	
Signal magnétique probant avec forte émanation	45,87877,-73,37305	Très fort	
Commentai	res		



## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Élément à vérifier	Description	Commentaires				
Tête de puits	Absente					
Évent de surface	Absent					
Profondeur des tubages (cm)		Le puits n'a pas été creusé car très fortes émanations de méthane.				
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)						
Diamètre du tubage extérieur (cm)		Le puits n'a pas été creusé car très fortes émanations de méthane.				
Présence d'une plaque soudée sur le tubage		Le puits n'a pas été creusé car très fortes émanations de méthane.				
Présence de ciment obturant le tubage		Le puits n'a pas été creusé car très fortes émanations de méthane.				
Test de l'eau savonneuse		Le puits n'a pas été creusé car très fortes émanations de méthane.				
Panneau d'identification	Non					
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Non					

Point de mesure	%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent	70LIL	28
#1 À l'intérieur de 50 centimètres		55
#2 À l'intérieur de 50 centimètres		 16
#1 À 4 mètres	72 and act	10
	72, sud est	
#2 À 4 mètres	19, sud ouest	
‡3 À 4 mètres	94, nord est	
#4 À 4 mètres	11, nord ouest	
Si les valeurs sont >25% LIE à l'intérieur de 50 cm ou à 4 jusqu'à un maximum de 75 m et à toute	m, faire les mesures aux 4 coins cardinaux es places où des indices de migrations son	
6m se	0	
6m so	0	
5m ne	0	
6m no	0	
	ommentaires	



#### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Végétation dégradée ou appauvrie	Végétation dégradée dans un diamètre d'environs 4		Oui	65 et 30	A097VR01 : 65 cm,
	Commentaires				

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Oui			
Risque pour l'environnement	Oui	Émanations de méthane supérieures à 100% LIE		
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Travaux à réaliser			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	1 an			
Autre				
Conclusion				

Le puits est considéré comme localisé, car un signal magnétique probant ainsi qu'une émanation de méthane ont été observés. Une migration de gaz a été détectée et présente un risque selon la Loi sur les hydrocarbures et ses règlements afférents. De la contamination supérieure aux critères applicables a été détectée dans le sol. Pour ces raisons, l'état du puits est : Travaux à réaliser.



### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Signatures Signature rapport d'inspection ( 1 à 13 )			
David Fortin	53-54	2020-03-05	
Inspecteur	33-34		
Pierre-François Côté	53-54		
Inspecteur		2020-03-02	
	Signature de la vérification		
Vérifié par	Signature	Date	
Arnaud Montreuil-Drolet	50.54		
Coordonnateur aux opérations	53-54	2020-03-02	

# Photos de l'inspection





## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Photo 2 Migration mesurée à 4m(Nord-Est)



Photo 3
Site de l'inspection.